

Pays Midi-Quercy

APPUI TECHNIQUE À LA CHARTRE PAYSAGÈRE

Le CAUE 82 accompagne, depuis 2002, le Pays Midi-Quercy pour l'élaboration et la mise en application de sa charte "Patrimoine et Paysages pour Demain".

TARN-ET-GARONNE, 2002-2010



[Maître d'ouvrage]

Pays Midi-Quercy

[Bénéficiaires]

Les collectivités, les porteurs de projets et le grand public

[Cadre de l'intervention du CAUE]

Protocole d'accord Région/URCAUE, volet politiques territoriales

[DESCRIPTIF DE L'ACTION]

» Le contexte

- Engager une réflexion sur le territoire en vue de la maîtrise de son développement.
- Mettre en place une base de connaissance et une méthodologie d'action.
- Induire le projet à l'échelle globale du territoire à partir des démarches de chartes paysagères engagées par plusieurs communautés de communes constituant le Pays et accompagnées par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de Tarn-et-Garonne (CAUE 82).

» Objectifs

- Participer à la mise en place d'une vision partagée du cadre de vie et des notions paysagères.
- Rechercher une cohérence plus large des divers projets d'aménagement et des documents de planifications communaux ou intercommunaux.

- Rendre concret auprès des élus, des professionnels et de la population les éléments physiques du développement d'un territoire.
- Prendre en compte, dans les projets d'équipement et d'aménagement, des éléments culturels tels que la création architecturale, le paysage, l'espace public, le patrimoine bâti...

» Méthodes

- Réalisation, par le CAUE 82, d'un document "Fondements d'identité du territoire" diffusé largement auprès des acteurs de l'aménagement et de la population.
- Organisation d'un comité technique et de groupes de travail associés au Conseil de Développement.
- Réalisation d'une étude fine du territoire (3 bureaux d'études associés) et définition de la base de la charte paysagère : données sur le territoire, boîte à outils, cadre pour la planification (Plan Local d'Urbanisme, PLU ; Carte Communale, CC)...
- Choix d'opérations pilotes comme test de la démarche.
- Recrutement d'une chargée de mission pour la mise en œuvre de la charte.
- Articulation avec les autres actions du Pays : inventaire du patrimoine bâti, diagnostic de l'habitat, projet culturel "Regard sur notre patrimoine", Plan Climat...



1. Cirque de Bône, dans les Gorges de l'Aveyron, à Saint-Antonin-Noble-Val
2. Localisation du Pays Midi-Quercy

» **Résultats**

- Culture mieux partagée par les élus et les acteurs de l'aménagement.
- Assise des documents de planification communaux sur la base commune du document d'étude.
- Meilleure prise en compte du paysage et du patrimoine dans la planification urbaine et l'urbanisme opérationnel.
- Valorisation du Pays Midi-Quercy comme territoire pilote.

[**RÔLE DU CAUE 82**]

- Réalisation du document "Fondements d'identité du territoire".
- Définition du cahier des charges pour la consultation des bureaux d'études.
- Participation au comité technique et aux groupes de travail : apport documentaire et méthodologique, animation.
- Interface entre les bureaux d'études et le Syndicat Mixte, maître d'ouvrage.
- Accompagnement des opérations pilotes, en particulier, le lotissement communal de Monteils et les espaces publics de Montricoux.
- Articulation avec l'inventaire territorial du patrimoine bâti et avec le projet culturel du Pays.
- Appui à l'intégration de la charte dans les documents d'urbanisme (PLU et CC) et dans les projets d'extensions urbaines ou d'espaces publics.

[**ÉVALUATION**]

- Mise en place d'une culture partagée par la participation importante des élus et des partenaires aux multiples réunions, groupe de travail, visites.
- Soutien sur la durée d'une équipe technique pour aider les élus à porter les orientations de la charte.
- Efficacité dans la mise en place qualitative des documents de planification.
- Aide à la clarification d'une cohérence globale de l'aménagement du territoire du Pays en particulier pour la mise en place d'un SCOT rural.
- Résultats intéressants mais limités par le nombre d'opérations pilotes réalisées.

[**PARTENAIRES**]

La charte s'est appuyée sur :

- un groupe d'élus motivés et sur l'équipe technique du Syndicat Mixte, en particulier sa chargée de mission paysage,
- les services de l'État sur toute la durée notamment, la Délégation Territoriale de l'Aménagement de Caussade,
- la profession agricole, représentée par des agriculteurs du territoire et l'Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles (ADASEA),
- le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de Midi-Quercy, plus particulièrement en tant que Service de l'inventaire du patrimoine bâti lors des premières années.



1

1. Lecture des territoires avec les élus
2. Opération pilote de Monteils - Architecte : C. BOISSIÈRES
3. Opération pilote à Albias, aménagement des abords de l'Aveyron - Paysagiste : F. MAUXION



2

INTÉRÊTS

Passage d'un projet très local à une dimension territoriale.

En application de la charte et à titre expérimental, des opérations pilotes ont été mises en place et notamment celles de Monteils, d'Albias et de Montricoux.

LIMITES

Difficultés de coordonner une maîtrise d'ouvrage multiple.

EN SAVOIR +

LIENS UTILES

- » [Site Pays Midi-Quercy](#)



3